Concertation et conciliation médicamenteuse : **Un partenariat gagnant** pour la sécurisation de la prescription

Dr. Bonneau I. : Pharmacien, Service Pharmacie, Dr. Bonotto B.: Médecin, Unité PsychoGériatrique(UPG)
24700 Centre Hospitalier de Vauclaire

Introduction

Processus formalisé qui permet de prendre en compte lors d'une nouvelle prescription la totalité des médicaments, à prendre, pris ou non par le patient, la conciliation médicamenteuse repose sur le partage d'informations et sur une coordination pluri-professionnelle associant le patient et/ou son entourage. Sous l'impulsion d'une démarche qualité et après réflexion entre pharmaciens et médecins, elle a été mise en place dans notre établissement à partir d'avril 2015 dans les deux unités de psychogériatrie de l'établissement afin de prévenir la iatrogénie et le mésusage médicamenteux chez une population fragile et poly médicamentée. Nous avons fait de choix, dans un premier temps, de favoriser la conciliation médicamenteuse rétroactive à l'entrée du patient.

Outil et méthode

Fiche de conciliation médicamenteuse à l'entrée du patient

Sources d'information:		Lettre d'admis-sion	EHPAD	Pharma-cien d'officine	Médecin traitant	Patient/ Famille						Etiquette patient	
Coordonnées													
Date consultation:													
Consultation par:													
							Bilan Médicamenteux Optimisé		Ordonnance d'entrée			Ordonnance résultant de la conciliation	
Médicament/ Forme/ Voie	Posologie						Médt	Poso	Médecin: Dr. Le :		Identique/ Divergent/ Equivalent	Médecin: Dr. Le:	
	Recueil:		Conciliation:		Remarques:								
Temps passé:													
Intervenants:													
Divergence Voulue Documentée :DVD; Divergence Non Voulue :DNV													
			Date validation médecin:					Date validation pharmacien:					

La fiche de conciliation permet de recueillir l'ensemble des traitements habituels (prescrits ou non, pris ou non) auprès des différents professionnels intervenant auprès du patient, de les compiler pour établir le Bilan Médicamenteux Optimisé qui sera comparé à l'ordonnance initiale rédigée à l'entrée du patient dans l'unité de soins. Ce document est ensuite scanné et enregistré dans le Dossier Patient Informatisé.

L'ensemble de ces données sont ensuite transmises au médecin traitant via la lettre de sortie sous le libellé « Conciliation médicamenteuse » à la place de « Traitement à l'entrée du patient ». Cet item constitue un critère de qualité de la tenue du Dossier Patient.

Résultats – Discussion

D'avril à juin 2015, 44 conciliations menées (sur 68 entrées) dans un délai moyen de 2,5 jours, pour des patients d'âge moyen de 81 ans.

Les professionnels sollicités (ville, hôpital, institution…) se sont montrés très intéressés par la démarche et ont facilement collaboré. En moyenne : 3,3 sources consultées (les sources « EHPAD » et « pharmacie d'officine » s'avérant les plus complètes).

Une conciliation dure en moyenne 35 minutes (de 1h30 à 17 mn suivant le cas).

10 ordonnances (22%) présentaient une Divergence Non Voulue (DNV) toutes classes thérapeutiques confondues, et la gravité des erreurs évitées a été évaluée selon la grille de la Société Française de Pharmacie Clinique.

Classe	Divergence Non Voulue	Traitement en cours	Ordonnance d'admission	Gravité
Cardiologie	Omission	Xarelto 15 (*Rivaroxaban)*		Conséquence gravissime
	Posologie	Previscan *(Fluindione)* 5j/7 Fénofibrate 160mg	Previscan *(Fluindione)* 2j/7 Fénofibrate160 mg en si besoin	Conséquence gravissime Surveillance clinique
	Dosage	Lercanidipine 20mg	Lercanidipine 10mg	Conséquence temporaire
	DCI	Amlodipine/olmesartan	Amlodipine	Surveillance clinique
Endocrinologie	Dosage	Levothyrox 100 µg	Levothyrox 200 µg	Conséquence majeure
Corticoïde	Arrêt manquant	Prednisolone pdt 3 jours	Prednisolone sans date d'arrêt	Conséquence majeure
Collyre	DCI	Vismed *(hyaluronate de sodium)*	Vismodégib	Conséquence majeure
Laxatif	Posologie	Transipeg *(Macrogol 3350)* 2/j	Transipeg 1/j	Sans conséquence
Urologie	Omission	Tamsulosine		Conséquence temporaire
Psychiatrie	Posologie	Alprazolam 0,25mg ½ /j	Alprazolam 0,25mg 1/j	Sans conséquence

Toutes les Divergences Non Voulues ont fait l'objet d'une discussion entre médecins et pharmaciens et ont été à l'origine d'une nouvelle prescription.

Conclusion

En favorisant la transmission d'informations complètes et exactes, la conciliation médicamenteuse représente une sécurité supplémentaire de la prise en soin médicamenteuse. Véritable partenariat entre le patient, sa famille et les soignants, « fil rouge » entre les professionnels de ville et de l'hôpital, elle prévient les erreurs de prescriptions de toutes natures que ce soit , suscite un questionnement sur l'ensemble du traitement, implique pharmaciens et médecins, et favorise une réflexion la plus pédagogique possible en lien avec les bonnes pratiques de prescription que nous nous sommes fixés au sein de notre établissement.

Bibliographie :
Journée régionale de la commission « Psychiatrie et santé mentale » de l'OMEDIT AQUITAINE – 15 Octobre 2015
http://www.sfpc.eu/fr/publications-fr/documents-publies-par-la-sfpc/conciliation-medicamenteuse.html
La conciliation des traitements médicamenteux – Qualité et sécurité des soins liées aux produits de santé. Dufay E. CH Lunéville